



**DÉPLOIEMENT DE DIGGER DTR**

Parti le samedi 23 avril 2011, toute l'équipe de DIGGER DTR est arrivé à Wadi Doum. Pas moins de 14 jours ont été nécessaires pour effectuer les quelque 1'250 kilomètres de pistes à travers le désert du Sahara. Malgré toutes les difficultés propres à cet itinéraire, DIGGER DTR est parvenu dans les délais prévus à destination.

Au total, deux Toyotas Land Cruiser, un camion de transport avec la DIGGER D-3, un gros porteur et trois remorques ont été requis pour acheminer l'ensemble du personnel et du matériel. La localisation isolée du site - à l'écart des routes et des villes - oblige en effet une logistique importante afin d'assurer une base complètement autonome, les points de ravitaillements environnants étant Ounianga Kebir situé à près de 100 kilomètres au nord, ou Faya Largeau à quelques 250 kilomètres au sud-ouest.



Nord de Salal, le 27 avril 2011 - L'ensemble de DIGGER DTR se repose après une journée passée sous le soleil à désensabler le camion.

Les principales contraintes rencontrées lors de l'itinéraire ont été les températures relativement élevées propres à la saison chaude, ainsi que la traversée d'espaces particuliers comme le Djourab, vaste erg entre Kouba Olanga et Faya Largeau.

Après deux jours de repos dans les hangars, les membres de DIGGER DTR vont se lancer dans l'installation des zones de vie et de travail avant de débiter le projet sur le terrain. Financé intégralement par la Confédération suisse à travers la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), le programme de DIGGER DTR a pour objectif de contrôler les opérations de dépollution de l'ONG Mine Advisory Group (MAG).

**ACTIVITÉS SUR LE SITE**

L'une des premières tâches - entreprise dès l'arrivée de DIGGER DTR sur site - est de réaliser une cartographie du champ de mines à contrôler. Accompagné par le Technical Field Manager (TFM) de MAG, un élément de DIGGER DTR a effectué le relevé des caractéristiques du terrain.

En parallèle, les opérations de mise en place du camp sont menées afin de permettre l'établissement des zones de vie (repas, logement, nettoyage, etc.) et de travail (bureaux, local technique, etc.).

Le second volet de la formation des opérateurs démineurs débutera la deuxième semaine et devra permettre à ces derniers d'être en mesure d'engager la machine de déminage sur le terrain, ainsi que d'assurer la maintenance régulière, ou encore d'intervenir sur des problèmes techniques en cas de nécessité.

La phase d'accréditation surviendra au terme des opérations de déminage de MAG, permettant alors à DIGGER DTR d'accéder au champ de mines une fois que celui-ci aura été classé comme dépollué à l'autorité nationale et introduit sur la base de données IMSMA du Centre National de Déminage (CND).



Wadi Doum, le 10 mai 2011 - Travail sur le champ de mines MF-14 dans les box de l'ONG MAG en charge de la dépollution du site.

Le déploiement en avance avant la fin du chantier de MAG permet ainsi aux équipes de DIGGER DTR d'accéder directement aux informations auprès de l'opérateur présent sur le site.

**LE SITE DE WADI DOUM**

Le champ de mines de Wadi Doum a été constitué dans le but de protéger une base aérienne militaire construite par les Libyens pendant le conflit qui opposait les deux pays.



Wadi Doum, le 8 mai 2011 - Les hangars de l'aéroport militaire sous le sable. L'environnement de Wadi Doum reste relativement hostile.

Le champ de mines à contrôler (dénommé MF-14) s'étend sur une longueur de 2'300 mètres et regroupe 5 lignes de mines antipersonnel PMA 3 (lignes 1 et 4 depuis l'intérieur), antichar PRB M3 (lignes 2 et 3) et éclairantes NR 109 (ligne 5 à l'extérieur). La pose s'est faite selon un schéma régulier de manière quasi mécanique.

En raison de la présence de mines, le site est relativement isolé et impose une certaine autonomie aux équipes qui y travaillent. Les anciennes infrastructures permettent malgré tout de s'abriter (hangars) tant bien que mal des forts vents de sable qui balaient cet espace. De plus, la piste de l'aéroport permet d'assurer le support en cas de nécessité, mais la voiture reste le principal moyen de déplacement: Faya Largeau est à 6 heures.

Le terrain est constitué d'une plaque compactée de sable fin sur laquelle s'est déposée en alternance en fonction de la topographie des zones sableuses (creux) et des accumulations de graviers grossiers d'environ un centimètre de calibre (monticules). L'ensemble est en faible pente en direction du sud et s'interrompt sur un petit wadi contre un plateau ensablé.



N'Djamena, le 23/04/2011 - Quelques minutes avant le départ, derniers achats avant de prendre la route.



Nord de Moussoro, le 25 avril 2011 - Le camion Saurer 10DM muni d'un plateau escamotable qui assure le transport de la DIGGER D-3.



Nord de Moussoro, le 26 avril 2011 - Attente sous un arbre en attendant la réparation de la roue d'une remorque légère.



Nord de Salal, le 27 avril 2011 - Coucher de Soleil sur la DIGGER D-3 dans un milieu sahélo-saharien.



Nord de Salal, le 30 avril 2011 - Le véhicule radio médicalisé (VRM) et le véhicule radio de liaison (VRM) rejoignant la position du camion.



Nord de Salal, le 3 mai 2011 - Préparation pour le départ de l'ensemble du convoi en direction de Kouba Olanga.



Sud de Kouba Olanga, le 4 mai 2011 - Les véhicules sont équipés de remorques légères destinées au transport du matériel sur le site.



Sud de Kouba Olanga, le 4 mai 2011 - Le convoi est stoppé pour permettre aux véhicules de franchir une dune un à un.



Entrée du Djourab, le 4 mai 2011 - Changement d'un pneu éclaté à environ 250 kilomètres au sud de Faya Largeau.



Wadi Doum, le 10 mai 2011 - Relevé au GPS d'une PRB M3 marquée dans le chantier MAG en attente d'une destruction sur place (DSP).



Wadi Doum, le 10 mai 2011 - Le chantier de MAG. Ici, un cheminement permettant de relever les mines NR 109.



Wadi Doum, le 11 mai 2011 - Analyse avec le chef de chantier de MAG des caractéristiques du champ de mines.

#### DIGGER DTR SUISSE

Adresse BP 59 - 2710 Tavannes - Suisse  
E-mail info@digger.ch  
Site internet www.digger.ch

#### DIGGER DTR TCHAD

Adresse BP 2222 - N'Djamena - Tchad  
E-mail tchad@digger.ch  
Site internet www.digger.ch/tchad

#### REMERCIEMENTS

DIGGER DTR remercie la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) de Berne et de N'Djamena qui financent l'ensemble de l'opération au Tchad.